



# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°07

Réunion électronique du 30 / 09 / 2024

**Présents :** MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

### HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

**Horaire Légal :** C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

## FEUILLES DE MATCH - RAPPEL DE L'ARTICLE 75 DES REGLEMENTS SPORTIFS DU DISTRICT

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail ([competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes ([competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

## TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

- FC PLATEAU ARDECHOIS :  
U15 le 26 octobre 2024.

## U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 10h00.

### **Fonctionnement catégorie U7 :**

Engagements des équipes :

Date limite d'engagement : 11/09/2024.

Le nombre d'équipes par plateau est réduit à 12 au maximum, à raison de 3 équipes maximum du même club.

Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 11/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 12 octobre 2024 et 9 novembre 2024.

Les engagements reçus au-delà du 11/09/2024 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 23/11/2024 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.





Toutes les équipes sont engagées sur un seul niveau de pratique. Comme annoncé lors des réunions techniques du 18 Juin, 2 dates seront retenues lors de la phase Automne pour tester la mise en place de plateaux U6 d'une part et U7 d'autre part dans la mesure du possible. Une communication spécifique sera faite sur le sujet. Les calendriers sont en ligne. Les clubs vérifieront la cohérence des engagements.

**Prochains Plateaux** : Samedi 12 Octobre 2024 à 10h00.

## U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 13h30.

### **Fonctionnement catégorie U9 :**

Afin de garantir une stabilité des calendriers parus sur notre site internet, les équipes engagées à la date du 04/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 12 octobre 2024 et 9 novembre 2024.

Les engagements reçus au-delà du 04/09/2024 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 23/11/2024 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules en fonction des disponibilités. La proximité géographique ne pourra être garantie.

Les équipes sont engagées sur 3 niveaux de pratique au choix des clubs (Promotion, Espoirs, Bourgeons). Comme annoncé lors des réunions techniques du 18 Juin, pour la phase Printemps, il sera mis en place un quatrième niveau de pratique (niveau Avenir). Les clubs y seront orientés au regard de la liste des clubs s'étant engagés sur les Niveaux U11 Promotion et/ou U13 Excellence).

**Prochains Plateaux** : Samedi 12 Octobre 2024 à 13h30.

## U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.

Les nouvelles demandes d'engagement ne permettront la pratique qu'à compter du 09/11/2024 afin de conserver la stabilité des organisations pour l'ensemble des clubs déjà engagés.

**Prochains plateaux** : Samedi 12 Octobre 2024 à 10h00.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 13h30.





#### UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

#### Festival PITCH U13 et Coupe CHARLES ANDRÉ:

Le **2ème Tour du Festival PITCH** aura lieu le **samedi 19/10/2024 à 13H30**. Il s'agit d'un tour de cadrage. Le tirage au sort a été réalisé par la commission et les poules sont diffusées dans les documents de la compétition jeunes sur le site du District.

**Pour information** : suite aux nombres d'équipes qualifiées, le samedi 25/01/2025 devient une date de repli pour la coupe Pitch U13. Le calendrier des jeunes va être mis à jour.

Le **1er Tour de la Coupe Charles André** aura lieu elle aussi le **samedi 19/10/2024 à 13h30**. Le tirage au sort a été réalisé par la commission et les poules sont diffusées dans les documents de la compétition jeune sur le site du District.

**Pour information** : suite aux nombres d'équipes engagées en Coupe Charles André, nous ajoutons 2 tours les 05/04/2025 et 24/05/2025. Le calendrier des jeunes va être mis à jour.

Lors de la diffusion des poules, la 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 13H30.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

**Avant chaque match**, les équipes participent à l'épreuve obligatoire du « un contre un ». Si une équipe refuse cette épreuve, ses résultats ne seront pas comptabilisés.

#### Déroulement de l'épreuve du « un contre un » :

- Départ à 26 m du but.
  - Utiliser les deux buts.
  - Départ simultané des deux joueurs.
  - 4 joueurs par équipe participent.
  - Le joueur ne peut pas sortir de la largeur de la surface de réparation.
  - Le joueur a le droit à une seule frappe au but.
  - Si faute du gardien sur l'attaquant 1pt est accordé automatiquement
  - En cas d'égalité à la fin de la série, un 5ème joueur s'avance jusqu'au départage
- Une documentation schématique est fournie sur la feuille des résultats *Pitch ou Charles André Feuille de Résultats.pdf* sur le site du District.

#### Déroulement du plateau :

- Les parties se déroulent en **2 périodes de 10 minutes** pour les poules de **4 équipes** et en **2 périodes de 15 minutes** pour les poules à **3 équipes** conformément au règlement du Foot à 8.
- Un repos de 2 minutes est prévu entre chaque rencontre.
- L'attribution des points est 3 points pour match gagné, 4 points pour match gagné avec 2 buts et plus, 1 point pour match nul + 1 point si le « un contre un » a été remporté et 0 point pour match perdu
- Le classement sera établi par addition des points obtenus sur le terrain.





- En cas d'égalité, les équipes seront départagées en premier par le goal-average particulier et en second, par le défi technique « un contre un ».

#### A noter :

- Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.
- Les feuilles de licences à compléter avec les résultats du défi technique ainsi que la feuille des résultats sont à télécharger sur le site du District dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : *Pitch ou Charles André Feuille de Licences et 1c1.pdf* et *Pitch ou Charles André Feuille de Résultats.pdf*
- **A la fin du plateau, les clubs organisateurs doivent retourner toutes les feuilles par mail à la Commission des Compétitions Jeunes en précisant dans l'objet du mail « PITCH U13 – nb Tour – Poule X ».**

#### Coupe PITCH 13 :

2<sup>e</sup> Tour Samedi 19 Octobre 2024: 44 équipes disputeront 11 plateaux + 42 exempts.

3<sup>e</sup> Tour Samedi 14 Décembre : 64 équipes disputeront 16 plateaux.

½ Finale Samedi 15 Février 2025 : 32 équipes en match sec.

Finale Samedi 05 Avril 2025 : 16 équipes.

#### Coupe Ch ANDRE :

1<sup>er</sup> Tour Samedi 19 Octobre 2024. 132 équipes disputeront 33 plateaux.

2<sup>e</sup> Tour Samedi 14 Décembre 2024. 66 équipes disputeront 17 plateaux.

3<sup>e</sup> Tour Samedi 25 Janvier 2025 : 34 équipes disputeront 9 plateaux.

4<sup>e</sup> Tour Samedi 15 Février 2025 : 4 équipes disputeront 1 plateaux + 14 exempts.

5<sup>e</sup> Tour Samedi 05 Avril 2025 : 16 équipes disputeront 4 plateaux.

½ Finale Samedi 24 Mai 2025 : 4 équipes en match sec.

Finale Samedi 14 Juin: 2 équipes.

#### 1<sup>ère</sup> Phase D1 & D2 (Excellence) :

**La FMI est mise en place pour la D1 et la D2, merci de vérifier que vos éducateurs ont bien l'accès.**

#### Infos D1 :

Pour rappel, le nombre de joueurs mutés pouvant figurer sur la feuille de match est spécifié à l'article 160 des RG (4 dont 1 hors période). Il s'agit ici d'éléments que la commission pourra choisir de contrôler tout au long de la phase départementale qui permet de désigner les représentants du District au Critérium de Ligue. Il s'agit d'une exigence à la participation au Critérium de la LAURA Foot.

#### Phase de brassage (Promotion d'Excellence et 1<sup>ère</sup> Division) :

Les poules de brassage sont diffusées sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : *U13 Promotion d'Excellence.pdf* et *U13 1<sup>ère</sup> Division.pdf*

La 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau. Si le club recevant souhaite effectuer un changement d'horaire, il doit prévenir les autres clubs et doit obtenir l'accord de tous. Sinon, le plateau reste à l'heure officielle 15H30 à ce jour.

La feuille de match de brassage est à télécharger sur le site du district dans la rubrique Documents → Documents Compétitions → Jeunes : *U13 Brassage Feuille de Match.pdf*

**et à nous retourner avant le lundi midi par mail à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) avec en objet du mail Brassage U13 « Niveau joué » - Poule X.**





## U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Dimanche 10h00.

### **UTILISATION FMI :**

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

### **U15 Brassage :**

Rappel concernant les demandes de modification de date/horaire : Pour les championnats en 2 phases, les rencontres de la dernière de chaque phase doivent se dérouler le même jour. (Art 13 des Règlements Sportifs du District).

**COUPE JP QUINTIN** : Le tirage du 1er Tour est en ligne sur le site du District.

1<sup>er</sup> Tour Dimanche 20 Octobre 2024. 30 équipes engagées. 14 matchs + 2 exempts.

2<sup>e</sup> Tour Dimanche 01 Décembre 2024. 16 équipes. 8 matchs.

¼ Finale Dimanche 06 Avril 2025 : 8 équipes. 4 matchs.

½ Finale Dimanche 20 Avril 2025 : 4 équipes.

Finale Samedi 14 Juin ou Dimanche 15 Juin 2025.

**COUPE Gilbert PESTRE** : Le tirage du 1er Tour est en ligne sur le site du District.

1<sup>er</sup> Tour Dimanche 20 Octobre 2024. 91 équipes engagées. 27 matchs + 37 exempts.

2<sup>e</sup> Tour Dimanche 17/11 ou 24/11 ou 08/12 ou 22/12/2024. 64 équipes. 32 matchs.

3<sup>e</sup> Tour Dimanche 26 Janvier 2025. 32 équipes. 16 matchs.

4<sup>e</sup> Tour Dimanche 23 Février 2025. 16 équipes. 8 matchs.

¼ Finale Dimanche 06 Avril 2025 : 8 équipes. 4 matchs.

½ Finale Dimanche 20 Avril 2025 : 4 équipes.

Finale Samedi 14 Juin ou Dimanche 15 Juin 2025.

## U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 15h00.





### **UTILISATION FMI :**

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

### **Coupe GAMBARDELLA :**

En D1 / D2, les rencontres des équipes encore qualifiées en Coupe GAMBARDELLA du 05/10/24 sont reportées au 16/11/24.

Pour les équipes engagées en U17 Brassage les rencontres des équipes qualifiées en Coupe GAMBARDELLA du 05/10/24 sont reportées au 11/11/24.

**COUPE Ch VIVIER BOUDRIER :** Le tirage du 1er Tour est en ligne sur le site du District.

1<sup>er</sup> Tour Samedi 19 Octobre 2024. 91 équipes engagées. 27 matchs + 37 exempts.

2<sup>e</sup> Tour Samedi 16/11 ou 30/11 ou 14/12 ou 21/12/2024. 64 équipes. 32 matchs.

3<sup>e</sup> Tour Samedi 25 Janvier 2025. 32 équipes. 16 matchs.

4<sup>e</sup> Tour Samedi 08 Mars 2025. 16 équipes. 8 matchs.

¼ Finale Samedi 05 Avril 2025 : 8 équipes. 4 matchs.

½ Finale Samedi 19 Avril 2025 : 4 équipes.

Finale : Samedi 14 Juin ou Dimanche 15 Juin 2025.

## **U20**

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 15h00.

### **UTILISATION FMI :**

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

### **Coupe GAMBARDELLA :**

Pour la catégorie U20, les rencontres programmées le 05/10, concernant les équipes qualifiées en Coupe GAMBARDELLA sont reportées au 02/11/24.

### **Coupe Georges ETIENNE :**

1<sup>er</sup> Tour Samedi 14 Décembre 2024. 28 équipes engagées. 12 matchs + 4 exempts.

2<sup>e</sup> Tour Samedi 22 Février 2025. 16 équipes. 8 matchs.

¼ Finale Samedi 05 Avril 2025 : 8 équipes.

½ Finale Samedi 19 Avril 2025 : 4 équipes.

Finale : Samedi 14 Juin ou Dimanche 15 Juin 2025.

